

# Procès Dahlane : le directeur de cabinet d'Abbas a témoigné

Le rival du président de l'AP est jugé par contumace pour des dépenses non justifiées qui seraient estimées à 17 M de dollars

AFP ET TIMES OF ISRAEL STAFF | 8 février 2015, 13:46 |

**L**e tribunal palestinien anti-corruption a entendu dimanche le témoignage du directeur du cabinet de Mahmoud Abbas dans le procès de l'ex-homme fort du Fatah à Gaza, Mohammad Dahlane, tombé en disgrâce auprès du président palestinien.

Mohammad Dahlane, désormais installé aux Emirats arabes unis, est jugé par contumace pour des dépenses non justifiées qui seraient estimées à 17 millions de dollars, selon la défense.

Une condamnation à deux ans de prison ferme pèse déjà contre lui après qu'il a été reconnu coupable en son absence de diffamation pour des propos tenus sur les services de sécurité de l'Autorité dirigée par Abbas, chef du Fatah dont Dahlane a été exclu en 2011.

Lors de cette nouvelle audience à Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, le directeur de cabinet d'Abbas, Hussein al-Aaraj, a affirmé n'avoir reçu aucun document prouvant l'utilisation faite de ces fonds.

Interrogé pour savoir s'il avait lui-même demandé à Dahlane les documents justifiant ces dépenses, il a répondu « non, et je ne sais pas si une autre instance a fait cette demande ».

« En faisant témoigner M. Aaraj, le tribunal a fait sauter le dernier fusible et doit maintenant en tirer toutes les conséquences », a affirmé à l'AFP Me Sévag Torossian, l'un des avocats de Dahlane.

« L'interrogatoire de M. Aaraj était creux, je demande donc immédiatement la comparution de M. Abbas », a-t-il poursuivi.

En l'absence de l'accusé, ses avocats perdent, en vertu de la loi palestinienne, le droit d'interroger les témoins et d'avoir accès au dossier. La prochaine audience a été fixée au 15 février.

A la suite de son exclusion du Fatah, sur des accusations de corruption et de meurtres, l'immunité parlementaire de M. Dahlane avait été levée. MM. Abbas et Dahlane se sont mutuellement accusés d'implication dans la mort du dirigeant historique Yasser Arafat il y a dix ans.

Le colonel Dahlane, considéré comme le protégé des Etats-Unis, ministre chargé de la Sécurité intérieure après avoir dirigé la Sécurité préventive dans la bande de Gaza, était tombé en disgrâce

en raison de la déroute de ses forces face aux combattants islamistes du Hamas, arrivé par la force au pouvoir à Gaza en 2007.

Progressivement revenu dans le jeu politique à la faveur de son élection au Comité central du Fatah en 2009, il en a finalement été totalement écarté, sa condamnation pour diffamation lui interdisant de briguer la succession de M. Abbas.